

PUBLICATIONS **COMITÉ CATHOLIQUE**  
DU DE PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

**LA GUERRE ALLEMANDE ET LE CATHOLICISME** 2.40  
Par le Cardinal AMETTE, Mgr BAUDRILLART, les Chanoines ARDANT, COUGET, GAUDEAU, MM. GOYAU et F. VEUILLOT.

**L'ALLEMAGNE et les ALLIÉS devant la CONSCIENCE CHRÉTIENNE** 3.60  
par Mgr CHAPON, Mgr BAUDRILLART, Mgr BATIFFOL, R. P. JANVIER, MM. Denys COCHIN, DE LANZAC DE LABORIE, D'ANTHOUDARD, E. BLOUD, F. VEUILLOT.

**LA GUERRE ALLEMANDE** Documents ALBUM N° 1 1.20  
**ET LE CATHOLICISME ::** photo- ALBUM N° 2 1.20  
graphiques.

**La CLOCHE "ROLAND"**. Les Allemands et la Belgique 3.50  
Par Johannes JÖRGENSEN

:: Abbé FOULON :: **ARRAS SOUS LES OBUS** 3.50  
Préface de Mgr LOBBEDEV, Evêque d'Arras.

**LE SUPPLICE DE LOUVAIN** 1.80  
Par Raoul NARSY

**La Lourdes du Nord : NOTRE-DAME DE BREBIÈRES** 1.50  
Par René LE CHOLLEUX

**L'Éveil de l'Âme française devant l'Appel aux Armes** 2. »  
Par les Abbés ARDANT, DESGRANGES et THELLIER DE PONCHEVILLE

**LE PROTESTANTISME ALLEMAND, Luther-Kant-Nietsche** 1.50  
Par l'Abbé PAQUIER

**LETTRE DE L'ÉPISCOPAT BELGE aux** 0.60  
*Cardinaux et aux Evêques d'Allemagne, de Bavière et d'Autriche*

**AMENDE HONORABLE (En Desagravio)** 0.60  
Par Don Francisco MELGAR

Paul DELAY. **Les CATHOLIQUES au SERVICE de la FRANCE** 3.50  
(Paris - Versailles - Meaux) Préface du Cardinal AMETTE.

**BLOUD et GAY, Éditeurs**

— 7, place Saint-Sulpice, PARIS-6<sup>e</sup> —

N<sup>os</sup> 69-70

"Pages actuelles"

1914-1916



# Pour teutoniser la Belgique

PAR

FERNAND PASSELECQ



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

PARIS — BARCELONE

P. A. N<sup>os</sup> 69-70 — Pour teutoniser la Belgique — Fernand PASSELECQ

## V. — L'APPLICATION DU PROGRAMME.

Le mois de février 1915 paraît avoir marqué le début de la mise en application du programme de teutonisation de la Flandre. Ainsi, des cours de flamand avaient été organisés pour officiers de-ci, de-là, par exemple à Anvers : on en annonça la multiplication<sup>1</sup>. Un arrêté du gouverneur général interdit l'usage de la langue française dans les rapports avec l'administration (voir le journal germanophile de Berne, *Berner Tagblatt*, 3 mai 1915). Des ordonnances de l'autorité locale, à Ostende, à Bruges et ailleurs, prescrivirent l'enlèvement immédiat ou la suppression de toute enseigne, firme ou inscrip-

<sup>1</sup> Dans nombre d'articles envoyés à la presse allemande, les « correspondants de Bruxelles » recommandent à leurs concitoyens de se familiariser avec la langue flamande afin de gagner plus d'influence sur les esprits en Flandre. Le journal germano-flamand de Gand, *De Vlaamsche Post*, n° du 4 septembre 1915, annonce que des cours de flamand ont été organisés à Munich et sont suivis avec empressement par des Bavarois.

tion commerciale en français ou en anglais, de la devanture des hôtels ou maisons de commerce. On affecta de désigner les noms de certaines villes wallonnes par leur correspondant germanique ou flamand (des journaux allemands se complaisent à transformer Liège, Tournai, Namur, etc., en villes germaniques, sous prétexte que leur nom serait de racine germanique).

D'autre part, le gouverneur général fit ou laissa répandre le bruit (*Temps*, 27 juin 1915) que, sur une démarche de Flamands (qu'on ne désignait pas, et pour cause), il s'était déclaré prêt à flamandiser tout de suite l'université de Gand, à la seule condition de trouver des professeurs capables d'enseigner en flamand. Ce bruit, en réalité, n'était pas fondé; quelques Flamands autorisés à parler au nom de leurs compatriotes réussirent, en dépit des rigueurs de la censure, à faire parvenir au dehors l'expression de leurs sentiments véritables : le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* (n° du 3 juillet 1915, édition AB) inséra une protestation, « de source flamande », ferme autant que digne, affirmant qu'aucune démarche autorisée du

genre de celle qui avait été rapportée n'avait été faite auprès du gouverneur général allemand et que les Flamands restaient absolument décidés à ne rien recevoir des mains de l'ennemi<sup>1</sup>.

Cette intransigeance patriotique resta d'ailleurs la règle de conduite de la population flamande, prise dans son ensemble. Sans entrer ici dans le détail, on peut affirmer, d'une manière générale, qu'en Belgique occupée, les notabilités flamandes dédaignèrent les avances de l'occupant. Il y eut, sans doute, en Belgique

---

<sup>1</sup> Autre manœuvre insidieuse du même genre : un journal suisse germanophile, *Berner Intelligenzblatt* (n° du 25 juillet 1915), dans une lettre « d'un correspondant occasionnel écrite après un voyage en Belgique », s'occupe longuement du plan de « réunion de toutes les contrées de langue flamande en un Etat autonome avec parlement distinct », fédéralisé avec l'Empire allemand ; le correspondant a l'audace d'ajouter : « Je sais que des négociations en ce sens sont en cours (entre les leaders flamands et l'administration allemande) ; le rapprochement est en bonne voie et les autorités allemandes compétentes auraient déjà donné des assurances qui correspondent aux aspirations des Flamands. » Le journal a soin de ne pas citer les noms des prétendus « chefs de la politique flamande » dont il parle. Le papier des gazettes allemandes supporte tout !

et en Hollande, certaines manifestations regrettables en elles-mêmes : on trouvera plus loin quelques renseignements précis à ce sujet. Mais, en ce qui concerne la portée de ces manifestations, il faut se garder de prendre pour argent comptant les polémiques de presse. Certains articles, parus dans la presse belge de France, d'Angleterre et de Hollande, ont été visiblement dictés par le désir de provoquer, de la part des notabilités du mouvement flamand, des déclarations de principes jugées indispensables pour dissiper toute équivoque et rendre les méprises impossibles. Ces déclarations se sont produites, comme on le verra ci-après. En Belgique occupée, elles ne furent jamais indispensables. La population des Flandres comme celle de la Wallonie se raidit dans son stoïcisme ; elle refuse énergiquement de pactiser avec l'ennemi ; elle repousse ses présents avec mépris ; les Flamands sensés ne veulent pas ouvrir de discussion *actuellement* sur la question flamande pour ne pas faire le jeu de l'Allemagne ; ils sentent, d'ailleurs, tout le danger qu'il y aurait pour l'avenir de la cause qui leur est chère à ce qu'ils eussent l'air de

devoir à l'envahisseur la réalisation des réformes inscrites à leur programme linguistique<sup>1</sup>.

Mais cette intransigeance n'était pas de nature à arrêter l'administration allemande dans l'exécution de ses projets : car à défaut de pouvoir rallier à soi l'élément flamand, il restait possible, nous l'avons dit, de le compromettre aux yeux des Belges patriotes en se donnant l'apparence d'administrer surtout à son avantage.

On a vu, par exemple, l'autorité allemande offrir ou accorder aux étudiants flamands de l'université d'Utrecht des sauf-conduits pour leur permettre de revenir en Belgique visiter leur famille (*Neerlandia*, n° de juin 1915, p. 100), alors qu'en Belgique même, les jeunes gens du même âge sont soumis à l'inscription, à l'inspection et au recensement périodiques, et passibles de condamnation sévère en cas de tentative de fuite.

---

<sup>1</sup> Voir à ce propos de judicieuses réflexions du romancier flamand Stijn Streuvels, dans un article envoyé par lui, de Belgique, à la revue hollandaise *De Nieuwe Amsterdammer* n° du 3 juillet 1915).

On a vu aussi l'autorité militaire allemande se faire un odieux plaisir de traiter différemment, au point de vue des facilités de libération, les prisonniers ou internés civils flamands et wallons. M. L. Franck, député d'Anvers, en a fait l'objet d'une protestation au général von Bissing (13 avril 1915), au nom des Flamands qu'il représente ; le gouverneur général s'est défendu contre cette imputation, mais son apologie n'est pas de nature à convaincre ceux qui connaissent la duplicité de l'administration allemande en Belgique occupée<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir un édifiant exemple de cette duplicité dans la note n° 125 du *Bureau documentaire belge*, à propos de la « Lettre ouverte » du général von Bissing au peuple belge en date du 18 juillet 1915. Les notes du *Bureau documentaire belge* sont reproduites régulièrement dans le recueil belge *Cahiers documentaires* (Le Havre).

*L'Echo de Paris* du 26 août 1915 cite un article du grand organe rhénan *Rheinisch-Westfälische Zeitung* (dont il ne donne pas la date) recommandant de traiter particulièrement bien les prisonniers flamands dans les camps allemands, afin de gagner leurs sympathies et de pouvoir en faire des propagandistes de la Culture allemande.

Lire dans le *XX<sup>e</sup> Siècle* du 9 septembre 1915 le récit d'un prisonnier belge, rentré d'un camp allemand, décrivant les manœuvres employées pour semer la mésintelligence entre prisonniers flamands et wallons.